REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland

SALAL DE DÉCÉDEROS VOLLABITAL DIVAN

CENTRE INTERNATIONAL DE	KELEKENCE "CHANTAL BIYA"
POUR LA RECHERCHE SURLA PRÉVENTI	ON ETLA PRISE EN CHARGE DU VIH/SIDA
NISTERION GENERALE Z	200
DIRECTION GENERALE DECISIONN 3	CIRCB/DG/DAFC
utorisation de reversements de la re	enue de 10% et la contribution natronal

torișation de reversements de la retenue de 10% et la contribution patronale de 12% au titre des droits à pension (PENSION CIVILE) prétevées les salaires de Monsieur BALA Augustin de Mme YIMGA KOBOU Junie de Mme DAMBAYA Béatrice et de Mme TENGUE TCHIEKOUA Carole fonctionnaires en détachement au CIRCB mois de novembre 2019

Contrôle Finansier Spécialise ouprès du C.I.R.C.B. ____-EE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution

Vu la loi nº 96/016 du 04 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de lasanté ;

Vu la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;

la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissement Publics ; VII

le décret n° 2012/249 du 31 mai 2012 portant création, organisation et fonctionnement du Centre Vu International de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA;

le décret n° 2012/435 du 1er octobre 2012, portant nomination d'un Directeur au Centre Vu International de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA;

le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement; Vu

Vu la résolution n°0010/2014/R/CIRCB/PCOGE du 17 janvier 2014 autorisant l'application de la classification des personnels, du barème des salaires, ainsi que le paiement des primes de logement et de recherche, adoptés à la session du Comité de Gestion du CIRCB en sa session du 06 juin 2013.

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres entités Publiques pour l'exercice 2019.

Vu la résolution n°03/R/CA/CIRCB du 22 janvier 2019 portant adoption du budget pour l'exercice 2019.

Vu la décision n°000654/MFPRA/SG/DGC/SDPNF/SPCN/BG pourtant affectation de Madame TCHINDA, née TENGUE TCHIEKOUA Carole (Mle 675538-J) Cadre contractuel d'administration de 10ème catégorie précédemment en service à la Présidence de la République

Considérant les nécessités de service :

DECIDE:

Article1er : il est autorisé le reversement des retenues sociales (PENSION CIVILE) : XAF 153.109 (Cent cinquante trois mille cent neuf francs CFA) à reverser au TRESOR pour le compte de Monsieur BALA Augustin de Mme YIMGA KOBOU Junie de Mme DAMBAYA Béatrice et de Mme TENGUE TCHIEKOUA Carole fonctionnaires en détachement au CIRCB. Ledit reversement sera imputé sur l'imputation budgétaire Année budgétaire 2019 sous-programme: 004 action: 05 activité: 01 article: 100000 paragraphe: 620500 « cotisations à l'Etat (Fonctionnaire en détachement) » exercice 2019.

Article 2: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations

- Secrétariat DG
- SAFC
- Contrôle Financier
- Agent Comptable
- Chrono

Yaoundé, le

LE DIRECTEUR GENERA

Siège: BP / P.O BOX: 3077 Yaoundé - MessaTél.: (237) 222 31 54 50 / Fax: (237)222 31 54 56

E-mail: contacts@circb-cameroun.org

Site web :www.circb-cameroun.org Décret présidentiel N° 2018/507 du 20 septembre 2018

"GEPTINE ANTERRATIONAL DE RÉPÉRIES L'"CHANTAL BIVA"

。"《刘克·李石·冯·朱龙是北京都出了法院。 [八 [中央中断部的作为)。 日下 [八] 中央战争。 三次 《是山东东》 等别,另外的人员能量。

OKOONIK ,	ON RANGER PRIT	Chiefler Pertitokabeti		3/1/14
avené proječena	2018			and commenced the second of
SOME-PAORES SELEC	004	and the second s	non companies. Anthonis of the desired section of the section of t	Andrew Committee of the Andrew
hesthose.	05			The second secon
Article	100.500	Market and Market and All Annual States and Annu		
Busapapho	620 500			and the second second second second second
Associación Ese	ololy o	5 1/10	Axticle COOOC	Femugaspiaco
c Wylori, de lia dô	pospecca a	Contrac	Emputation	Montent
Betermes when a land trans the sale man	la lendre for to	1	lo13 604 6 5 150 000 60 500	#153.100
Bull a Male full theres	the second secon		Montant à précompter	
PAGOS JUSTIMONAS CONS	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	9009400000098000009 000000000009800040	Montant net â payer	#163.109#
FORE SECTION & TO SOURCE	4. [Dic. 1065205] Sunnaunus-coa	004020131900000500	ATTOCK IC DECISION OF THE AND ADDRESS OF THE ADDRES	ออกอร์เกียงจะของของกลายกระกับอย อีลก็ออกโดยและและสิ่นโดยีเป็นกลาย
1 1 1000	DOS SE DO		Silgnature de 1º0:	rdonaletour
Contrôle Financiar Spécialisé a	epres du 🙉 1			à payer pour la c
	Palarac	our der ailoure	24	
S. on a Rose R	A new Commence of the Commence			
Briblisesaesk	0 00 7 84 8 84 8 4 6 00 8 8 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 5 5 5 6 6 4 4 5 6 6 4 4 5 6 6 4 4 5 6 6 4 4 5 6 6 4 4 5 6 6 4 4 5 6 6 4 4 5 6 6 6 6	. 01. 26.63 0 000 000 000 000 000 000 000	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	1 00 A M 2 0 00 D A 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland

CENTRE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE "CHANTAL BIYA" POUR LA RECHERCHE SURLA PRÉVENTION ETLA PRISE EN CHARGE DU VIH/SIDA

CIRCB/DG/DAFC DECISION N°Z

Portant autorisation de reversement des retenues sociales (CNPS + PENSION CIVILE) prélevées sur les salaires du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du CIRCB mois de novembre 2019.

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution

Vu la loi n° 96/016 du 04 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de lasanté;

Vu la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi nº 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissement Publics ;

Vu le décret n° 2012/249 du 31 mai 2012 portant création, organisation et fonctionnement du Centre International de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge

le décret n° 2012/435 du 1er octobre 2012, portant nomination d'un Directeur au Centre Vu International de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA;

le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement; Vu

la résolution N°0005/2014/R/CIRCB/COGE du 17 Janvier 2014 adoptant le budget 2014 du VII CIRCB;

Vu la résolution n°0010/2014/R/CIRCB/PCOGE du 17 janvier 2014 autorisant l'application de la classification des personnels, du barème des salaires, ainsi que le paiement des primes de logement et de recherche, adoptés à la session du Comité de Gestion du CIRCB en sa session du 06 juin 2013.

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres entités Publiques pour l'exercice 2019.

Vu la résolution n°03/R/CA/CIRCB du 22 janvier 2019 portant adoption du budget du CIRCB pour l'exercice 2019.

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

 Article1er: il est autorisé le reversement des retenues sociales (CNPS + PENSION CIVILE): XAF 31.500(trente un mille cinq cent francs CFA) à reverser à la CNPS pour le compte du Directeur Général Adjoint et XAF 31.757 (Trente un mille sept cent cinquante sept francs CFA) à reverser au TRESORpour le compte du Directeur Général.Ledit reversement sera imputé sur l'imputation budgétaire Année budgétaire 2019 sous-programme: 004 action: 05 activité: 01 article: 100000 paragraphe: 620400 «cotisation CNPS(part salariale) »exercice 2019.

REFERENCE C

LAPRISE

(237) 222-31 54 56

Article 2: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations

- Secrétariat DG
- SAFC
- Contrôleur Financier
- Agent Comptable
- Chrono

Yaoundé, le

LE DIRECTEUR GENERAL

Siège: BP / P.O BOX: 3077 Yaoundé - MessaTél.: (237) 222 31 54 50 / Pax

E-mail: contacts@circb-cameroun.org

CENTRE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE "CHARTAL BIYA"
POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉVENTION ET LA FRISE EN CHARGE DU VIM/SIDA

ordre i	DE PAUSBOSHT B	RESCUCIE BUDGI	etaure: 2019 2 7°	17/019
anêc Budgêtaire	2015			
ous-programme	004			
etion	0.5	19	,	
rticle	AUD OUT			
ensessabye.	620406			
Anmée budgétaire Soi	is-programme	Action	Article	Paragraphe
LIC 4 9 0	10141	0 5 1	000006	2040
Objet de la dép	ense	N° BC on Contrat	Imputation	Montant
Histodius f. S. Lers George Al Lesters San de L 1. D. L. Letter George Block Dennes out he Long	. Desard, als.		10000000000000000000000000000000000000	4 37.757-4
Compte à dábiter :	D14404444444444444444444444444444444444		Montant à précompter	a second
Pièces justificatives :	0 6 7 8 9 8 9 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	00000000000000000000000000000000000000	bakes	# 31.757 #
POUR ACQUIS À la SOMME	LE (EM ACTIES) ************************************	10000000000000000000000000000000000000	AFFELO 10 PRÉSENT de (Em lettres)	mangat a 12 so
Visa du Contrôleur Fina	ncier 3 8 NUV 201	B SERVE	Signature de l'On	igle Alexis
		Section 1. The section of the sectio	2 277	payer pour la (
	Pa	ioment par viren	nent	
Compte à Crédité-				2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
BANAMCIAITE	8 C 3 A 2 R 3 C C C C C C C C C C C C C C C C C C	£86064666404048846644004400864644		\$\$ 6 00 0 6 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
benevice :	22 000 000 000 00 00 00 00 00 00 00 00 0	5634650505050666665504056064654	1 5 5 C 4 1 5 5 E E 4 6 6 4 B E 6 5 8 E 6 5 5 8 E 6 5 8 E 6 6 E 6 E 6 E 6 E 6 E 6 E 6 E 6 E 6	28 4 13 5 4 5 5 5 4 6 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6
LEGRES de Sonaverencescours	******************************		And the second s	The state of the s